

CANDIDAT AUX LEGISLATIVES

Bruno Devaux quitte son poste d'adjoint au maire

**Bruno Devaux
n'est plus
adjoint UMP
au maire UDF
de Rouen
Pierre
Albertini**



Depuis hier, Bruno Devaux n'est plus adjoint UMP au maire UDF de Rouen Pierre Albertini. Sa candidature aux prochaines législatives, dans la première circonscription - celle de la ville de Rouen, où Patrick Herr (UMP) ne brigue pas de nouveau mandat -, motive bien sûr ce choix. « J'y ai réfléchi longtemps, et encore tout le week-end, et j'ai communiqué sur le sujet ce matin (NDLR: hier). C'est une décision très personnelle. Je demeure toutefois conseiller municipal, au soutien de la majorité, mais j'abandonne ma délégation à la démocratie locale. »

S'engager dans la campagne

Bruno Devaux affirme donc sa volonté de s'engager rapidement dans la campagne, et déjà posséder une équipe opérationnelle. Il sait aussi que la bataille sera rude, même s'il ne connaît pas encore ses principaux adversaires. A gauche, Yvon Robert, ancien maire PS de la ville, est partant, mais pas vraiment soutenu par la majorité régionale fabiusienne de son parti dans la métropole. A fortiori depuis son ralliement à Ségolène Royal. Quant aux Verts, ils espèrent négocier au niveau national un ticket pour

Jean-Michel Bérégovoy, leader du parti écologiste à Rouen.

A droite, Bruno Devaux pressent également quelques écueils. « J'aurai probablement un candidat UDF face à moi. Le maire a pris acte de mon investiture officielle par l'UMP, et m'a confirmé cette candidature du centre. Aux dernières nouvelles, ils seraient en recherche d'une femme issue de la société civile ». Parité oblige, mais Pierre Albertini, s'il a toujours affirmé ne pas « repartir » dans la 2e, a également laissé planer un doute pour ce qui est de la circonscription de la ville qu'il administre...

L'autre motivation de Bruno Devaux à quitter son poste d'adjoint - et ses nombreux avantages afférents -, tient à la nature de sa délégation municipale: la démocratie locale. « Si l'adjoint qui accueille les 600 conseillers de quartier est lui-même en campagne, cela pose un problème lorsque l'élu en charge est en campagne. D'autant plus que décision a été prise de renouveler les conseillers en février 2007, sans présumer de la date des municipales ».

Une petite clarification dans la donne de cette 1ère circonscription, qui demeure toutefois à plusieurs inconnu(e)s.

ARNAUD FAUGÈRE